

Rapport de la commission chargée du postulat de Mme Josette Gaille et M. Pierre Wahlen « Pour une piscine de Colovray ouverte toute l'année »

Nyon, le 23 novembre 2013

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le 29 octobre 2013 à la salle de la Bretèche. Etaient présents : Mesdames Josette Gaille, Séverine Lugeon, Mireille Guignet et Messieurs Pierre Wahlen, Jean François Füglistler, Marc Bourqui, et Olivier Stalder. Madame Taina Pieren était absente.

M. Pierre Wahlen présente brièvement l'objet du postulat à la commission. En reprenant les arguments du postulat soit : la valorisation d'un site exceptionnel et l'optimisation de son accès, l'augmentation de la fréquentation, notamment par les clubs sportifs de la région (Le site deviendrait le seul bassin couvert de cinquante mètres entre Genève et Zürich), l'économie d'énergie réalisée par rapport au bassin actuel chauffé à 23° quand la température extérieure est bien souvent inférieure. Mme Gaille évoque également la vétusté de la piscine du Rocher.

Après une rapide discussion, l'accent est mis sur la synergie qui devra être faite entre la future salle multi-sport et la piscine couverte de Colovray, et sur son intérêt pour toute la région. Son financement pourrait être inscrit dans le cadre d'une nouvelle mouture du Programmes d'investissements Régionaux ou d'une association de communes.

Conclusion

La commission a entendu les arguments des postulants et estime, unanimement, qu'ils méritent d'être approfondis par la Municipalité.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

Vu le postulat « Pour une piscine de Colovray ouverte toute l'année »

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

de renvoyer le postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

La Commission :

Mesdames Josette Gaille, Séverine Lugeon, Mireille Guignet.

Messieurs Pierre Wahlen, Jean François Füglistler, Marc Bourqui et Olivier Stalder (président et rapporteur)